

<http://www.industrie.gouv.fr>

Conférence « Énergie nucléaire pour le 21^{ème} siècle »

Discours d'ouverture

de M. Patrick DEVEDJIAN,

ministre délégué à

l'Industrie

Lundi 21 mars 2005

Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille ici, aux côtés de Monsieur Mohammed EL BARADEI, directeur général de l'**Agence internationale de l'Énergie atomique – AIEA**.
Monsieur Donald J. JOHNSTON, Secrétaire général de l'**Organisation de Coopération et de Développement économiques – OCDE** ne peut malheureusement pas être parmi nous aujourd'hui, mais nous aurons l'occasion d'écouter le message qu'il souhaitait nous communiquer.

Je suis heureux d'accueillir aujourd'hui 28 ministres, et au total des délégations de 74 Etats **représentant toutes les régions du monde** ainsi que 10 organisations internationales, pour une conférence à laquelle j'attache une importance particulière.

En effet, si l'initiative de cette conférence revient à l'**AIEA** et reçoit également le soutien de l'**OCDE par son Agence pour l'Énergie nucléaire - l'AEN**, ce n'est pas un hasard si la France a souhaité accueillir cette conférence et si elle a été choisie comme pays hôte.

Ce n'est pas un hasard car, vous le savez, la France a de longue date fait le **choix de recourir à l'énergie nucléaire** et depuis ces dernières années, nous avons entrepris une **réflexion approfondie** afin de préparer notre politique énergétique pour les prochaines décennies, dans la perspective d'une arrivée en fin de vie d'une grande partie de notre parc électronucléaire entre 2020 et 2040. J'y reviendrai plus en détail.

Mais bien entendu, au-delà de notre pays, les questions énergétiques présentent un **enjeu essentiel pour l'humanité**. Nous en sommes tous conscients comme en témoigne votre **présence nombreuse aujourd'hui dans le cadre de cette conférence**.

I. Permettez-moi d'évoquer brièvement les enjeux de cette conférence

1/ D'abord, je dois rappeler que nous vivons, en ce tournant de siècle, une évolution majeure du contexte énergétique

- D'une part, l'évolution démographique de la planète, le développement économique particulièrement marqué en Asie, impliquent **une progression durable des besoins énergétiques**. Et nous savons que les ressources d'origine fossile ne permettront pas indéfiniment de répondre à ces besoins : il faut trouver des modes de production énergétique qui permettent de diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières.
- D'autre part, une préoccupation majeure est apparue au cours des dernières années, le **réchauffement climatique** dû aux émissions de gaz à effet de serre par les sources d'énergies fossiles.

Il me paraît essentiel, alors que de nombreux pays souhaitent pouvoir disposer d'une production d'énergie **suffisante et économe** et doivent éventuellement faire face à une **réduction programmée** de leurs capacités nucléaires, que nous puissions **échanger nos réflexions**, nos préoccupations et bien sûr nous faire l'écho de celles de nos compatriotes.

2. Il ne s'agit pas ici de faire la promotion d'une énergie nucléaire qui répondrait à l'ensemble des besoins, quelles que soient les régions du monde, mais plutôt d'un exercice de réévaluation de la place qui pourrait revenir à cette source d'énergie

La confrontation internationale d'expériences, les débats d'experts peuvent **nous aider** dans notre mission. Je souhaite que la France soit **présente** dans les forums où se débattent ces questions essentielles, et que nous le fassions de manière **démocratique et transparente**.

C'est bien **l'objectif** de cette conférence internationale qui se déroulera aujourd'hui et demain et au cours de laquelle alterneront des présentations, exposant la façon dont chaque pays aborde cette question, et des tables rondes d'experts internationaux dont les débats ont vocation à **enrichir nos réflexions**.

Car notre responsabilité est **lourde** et la problématique **complexe**. Certes, il nous revient d'assurer, pour nos pays, la mise à disposition d'une énergie **en quantité suffisante** et cela, à un horizon de 10 ans, 20 ans, voire 50 ans.

Nous avons la volonté de faire en sorte que cette énergie soit **accessible à tous** et que son prix ne constitue pas une **entrave à la croissance** de nos économies.

Nous savons que, dans ce but, il est indispensable qu'elle soit produite et puisse être offerte **au moindre coût** et que celui-ci soit **le plus stable** possible.

Mais notre responsabilité **ne s'arrête pas** à nos frontières. Tout d'abord parce que la libéralisation des marchés de l'énergie, pour lesquels les équilibres entre offre et demande doivent être trouvés, pose de **nouvelles problématiques**.

Mais aussi parce que les externalités liées à la production d'énergie, au premier rang desquelles les émissions de gaz à effet de serre, **transcendent nos frontières**.

Une **première table ronde** rassemblant des experts reconnus dans les domaines de l'énergie et du nucléaire viendra **débattre de ces questions**, cet après-midi.

Il s'agira ici **de faire un état de la situation énergétique mondiale, de dessiner le cadre** dans lequel la définition des stratégies énergétiques doit s'inscrire :

- dans une première partie, sera dressé **un bilan** des ressources et des besoins énergétiques –actuels et futurs- mondiaux,
- la seconde partie sera consacrée à **l'analyse des grands défis** environnementaux liés à l'énergie, qu'il s'agisse du changement climatique ou de la problématique, spécifique à l'énergie nucléaire, de la gestion des déchets radioactifs.

3. Si, pour nombre de pays, le nucléaire constitue une réponse à la problématique énergétique, celle-ci n'est pas la seule, ou tout du moins, il ne saurait répondre seul aux défis posés

Certaines énergies – dites énergies renouvelables - sont **inépuisables**, et il convient **d'exploiter au mieux** leur potentiel.

Il convient également de **poursuivre les recherches** dans tous les domaines permettant de produire une énergie, et notamment de l'électricité, sans émettre de gaz à effets de serre. Enfin, concernant l'utilisation de l'énergie nucléaire, il convient de **définir le cadre le plus adapté** dans lequel elle peut s'inscrire. Les enjeux en termes de sûreté et de sécurité sont essentiels et doivent être maîtrisés.

Par ailleurs, au regard des autres sources d'énergie, le coût global de production de l'énergie nucléaire est **compétitif**, la structure de ce coût est tout à fait particulière, impliquant des **charges d'investissement élevées**, et nécessitant la **prévision**, au cours de la vie des centrales, des **charges dites de long termes**, c'est-à-dire celles qui sont liées au démantèlement des installations et à la gestion des **déchets radioactifs**.

Ainsi, demain matin, une **seconde table ronde** sera dédiée à un débat sur des stratégies pour une **exploitation optimale** du potentiel que présente l'énergie nucléaire tenant compte certes de ses atouts, mais également des **contraintes** qui lui sont attachées :

- tout d'abord, seront examinés les **facteurs structurants** des choix énergétiques, qu'il s'agisse de facteurs économiques, stratégiques ou sociaux ; l'intérêt et le cadre de la **coopération internationale** seront également analysés,
- enfin, un dernier débat permettra de discuter des **moyens à mettre en œuvre** pour assurer une utilisation du nucléaire dans des conditions optimales : il s'agira de définir le cadre indispensable et notamment le **rôle de l'Etat** et des **organisations internationales** pour asseoir un développement **sûr et pérenne** du nucléaire.

* *

*

II. Je voudrais maintenant dire quelques mots sur la politique énergétique et la place du nucléaire en France

Notre pays est **peu doté** en ressources énergétiques naturelles. Sa vulnérabilité s'est manifestée avec acuité lors des chocs pétroliers des années 70, nous amenant à engager un programme nucléaire important.

1/ Depuis trente années, la politique énergétique française est animée par quatre grandes préoccupations

- la **sécurité d'approvisionnement**, à court ou moyen terme, de façon à éviter toute rupture qui serait préjudiciable à la santé, au bien-être et à l'économie.

- la **compétitivité du coût de l'énergie** tant pour les entreprises que pour les particuliers. La Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie publie régulièrement une analyse comparative sur les coûts de production de l'électricité. La plus récente de ces études, publiée en 2004, témoigne que le recours au nucléaire est la solution la moins coûteuse en France en matière d'électricité.
- le **respect de l'environnement** : il s'agit de combattre et de minimiser les dommages causés à l'environnement par la production et l'utilisation de l'énergie, avec des objectifs au moins aussi ambitieux que ceux fixés par la Commission européenne à l'horizon 2010 (émissions de CO₂, couche d'ozone, énergies renouvelables, etc.) ; alors que la France s'engage à rester d'ici 2010 au niveau des émissions de 1990 et à les diviser d'un facteur 4 d'ici 2050.
- la **solidarité entre territoires et envers les personnes démunies**.

Le programme nucléaire, engagé au cours des années 70, se traduit aujourd'hui par une **place prépondérante du nucléaire dans la production d'électricité (78%)** laissant cependant une part non négligeable à l'hydraulique (12%).

Il nous permet aujourd'hui de **bénéficier** :

- d'un **taux d'indépendance énergétique** de 50%, alors il s'élevait à 26% en 1973,
- d'une **facture énergétique** représentant 1,8% de notre produit intérieur brut versus 5% en 1981.

Enfin, le recours au nucléaire nous a permis d'éviter en 2004 la production de 36 Millions de tonne de **carbone** représentant un tiers de notre production annuelle. Pour nous, le nucléaire peut jouer un rôle essentiel dans un développement durable de l'énergie sous trois conditions sur lesquelles nous sommes vigilants : d'abord qu'un haut niveau de sûreté continue d'être maintenu par les industriels, ensuite que des solutions sûres et pérennes soient définies pour tous les types de déchets radioactifs et enfin que l'information et la participation du public soient assurées.

En Europe, l'énergie nucléaire, qui produit 33% de l'électricité, permet d'éviter une émission de gaz à effet de serre équivalente aux émissions de l'ensemble du parc automobile européen ! Au niveau mondial, le nucléaire existant permet déjà l'économie de 2,2 Milliards de tonnes de CO₂, comparés aux 24 milliards d'émissions totales. C'est plus de 2 fois la réduction demandée aux pays développés par le protocole de Kyoto pour la période 2008-2012.

2/ Notre parc de réacteurs est encore jeune (en moyenne 19 ans). Cependant, nous devons préparer l'avenir

Dans ce but, nous avons lancé un **débat national sur l'énergie** en 2003, dont l'une des conclusions est le rôle central du nucléaire dans le bouquet énergétique français. Notre objectif a donc été de calibrer au mieux ce bouquet entre les énergies nouvelles, le nucléaire et les innovations technologiques attendues pour nous permettre de **répondre, en interne, à l'échéance de 2020** pour le renouvellement de notre parc de production électrique.

Au printemps 2004, lors de la discussion du projet de loi d'orientation sur l'énergie, le Gouvernement français a proposé quatre axes d'orientations prioritaires et indissociables :

- **relance de la maîtrise de l'énergie**, avec des objectifs de baisse de l'intensité énergétique de -2% par an dès 2015 et -2,5% d'ici 2030, et, au-delà du respect du Protocole de Kyoto, de division par quatre des émissions de CO₂ de la France d'ici 2050;

- **maintien de l'option nucléaire ouverte** avec le lancement du réacteur nucléaire franco-allemand EPR (European Pressurized water Reactor) ;
- **développement des énergies renouvelables**, telles que les éoliennes ou les biocarburants.
- **relance de la recherche** sur les nouvelles technologies de l'énergie.

En complément à ce projet de loi, le **Plan « Climat »**, publié en juillet 2004 par le gouvernement français dans le cadre de ses engagements de lutte contre l'effet de serre, regroupe des mesures dans tous les secteurs de l'économie et de la vie des ménages, en vue d'économiser près de 15 millions de tonnes d'équivalent carbone par an à l'horizon 2010. Une grande part de ces mesures concerne l'énergie qui représente en France environ 80% des émissions.

Afin de disposer de tous les éléments permettant de faire un choix éclairé pour préparer l'échéance 2020, la France a donc choisi de construire un **réacteur démonstrateur de 3^{ème} génération, l'EPR**, dont la mise en service est prévue à l'horizon 2012.

Mais nous devons préparer l'avenir à plus long terme encore. La France participe ainsi au Forum International **Génération IV** qui vise à développer des systèmes nucléaires du futur qui pourraient être disponibles à l'horizon 2040, et au programme de fusion ITER qui s'inscrit à un horizon encore plus lointain dans le siècle.

Par ailleurs, nous accompagnons nos choix sur l'énergie nucléaire d'une **réflexion plus large sur les conditions devant encadrer son développement**.

Des réponses doivent notamment être apportées aux questions concernant la **gestion de l'aval du cycle** pour les déchets produits par les centrales existantes et a fortiori pour le maintien d'une option nucléaire ouverte à l'échéance du renouvellement du parc de production électrique actuel. C'est d'ailleurs une **préoccupation forte** pour les Français. Nous savons en effet que 28% d'entre eux estiment que « la production et le stockage de déchets radioactifs est l'inconvénient principal du choix du nucléaire ».

Dans ce domaine, la France a fait le choix du **traitement et du recyclage du combustible usé**. Ce choix s'inscrit dans une stratégie de **développement durable**. Il permet en effet de **séparer les produits** tels que le plutonium et l'uranium, dotés d'un potentiel énergétique considérable, du reste des déchets : cette technologie permet ainsi d'économiser de la matière première et de diminuer la quantité de déchets ultimes. Elle présente en outre un intérêt en termes de **non-prolifération** en réutilisant le plutonium résultant du passage en réacteur du combustible.

Nous nous sommes par ailleurs attachés à définir des solutions de **gestion pour les déchets radioactifs de haute activité à vie longue**.

Grâce à l'initiative de Monsieur BATAILLE, la France s'est engagée dans un vaste processus prescrit par la loi de 1991, connue sous le nom de « Loi Bataille ». Ce chantier va conduire le gouvernement à présenter en 2006 au Parlement les résultats de quinze années d'efforts alliant recherche scientifique et concertation démocratique. Je voudrais remercier Monsieur BATAILLE d'avoir permis à la France de s'atteler à cette **difficile et longue tâche**, suffisamment tôt pour que les décisions puissent être prises dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la France s'est dotée d'un cadre administratif et réglementaire qui lui permet d'atteindre, dans le domaine du nucléaire tout particulièrement, un **très haut niveau de sûreté et de radioprotection**.

Ce résultat est le fruit d'une **réflexion continue**, à la fois au niveau national et dans un cadre international. Ce processus nous a notamment amenés à redéfinir le **statut** et les **missions** de notre autorité de sûreté nucléaire, en 2002. Il justifie le **soutien** que nous avons apporté à



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'initiative lancée par Mme de PALACIO en 2002 également, visant à doter l'Union européenne **d'instruments juridiques contraignants** pour arriver à une harmonisation à la hausse du niveau de sûreté nucléaire.

Notre volonté de mettre à profit notre expérience, notamment dans le domaine de la sûreté nucléaire, nous a amené à développer nombre de **coopérations bilatérales** avec des pays souhaitant développer une industrie nucléaire civile. Sur ce dernier point, la France est particulièrement attachée à la définition d'un **cadre clair et rigoureux** permettant de répondre aux **objectifs de non prolifération**.

Pour notre pays, seuls les Etats qui ont accepté de placer leur secteur nucléaire **intégralement** sous le contrôle de l'Agence de Vienne et se conformant **strictement** à leurs engagements internationaux en matière de non-prolifération nucléaire, peuvent bénéficier des technologies nucléaires et développer cette énergie.

Notre pays souhaite **échanger** avec tous ceux qui le veulent, dans une attitude ouverte, sur les **défis de l'énergie** qui attendent notre siècle. J'espère que cette conférence en sera l'illustration et qu'elle nous permettra à tous d'avancer dans notre réflexion sur la place du nucléaire au 21^{ème} siècle.

Je passe maintenant passer la parole à M. Mohammed EL BARADEI, directeur général de l'AIEA.

Contact presse :

Cabinet de Patrick Devedjian : Marie-Célie Guillaume, Conseiller communication 01 53 18 44 85